

# Bilan des organisations représentées au Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation



Dans le cadre du bilan que le Fonds d'expérimentation est tenu de réaliser conformément à la Loi du 20 décembre 2020, les organisations représentées au sein du Conseil d'administration d'ETCLD ont apporté leur contribution.

Vous trouverez donc, ci-après la contribution de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL).

## L'EXPÉRIMENTATION ET VOTRE ORGANISATION

### **Quel est l'avis de votre organisation sur l'expérimentation menée depuis maintenant huit ans ?**

Au-delà de l'objet de l'expérimentation centrée sur l'Humain, il s'agit d'une action innovante tant dans sa gouvernance que dans sa mise en œuvre (méthodologie, modalités de sélection des candidatures, implication des territoires, délibérations, coopération des organisations dans les territoires, etc.).

L'UNAPL apprécie en particulier la rigueur déployée dans le travail préparatoire de la Commission d'examen par l'équipe du Fonds.

### **Quels sont les enseignements que vous en tirez ?**

A ce stade, il nous semble évident de rappeler que la participation de l'UNAPL est indispensable et garante de la pluralité des acteurs de l'expérimentation.

### **Quel est l'avis de votre organisation sur les fondements de cette expérimentation ?**

L'UNAPL partage les fondements de l'expérimentation, qui correspondent largement à la philosophie humaniste portée par les professionnels libéraux.

## PLACE DANS LA GOUVERNANCE DE L'EXPÉRIMENTATION

### **Comment qualifieriez-vous votre rôle au sein de la gouvernance du Fonds d'expérimentation ?**

Participation aux prises de décisions au sein du CA par vote.

### **Comment votre organisation s'est-elle impliquée dans le Conseil d'administration ou d'autres de ses instances (Commission d'examen des habilitations ; Commission de suivi du Bilan ; groupe de travail ...) ? Quelles ont été ses motivations ?**

L'UNAPL s'implique pleinement dans le suivi du Conseil d'Administration de l'expérimentation du Fonds. Elle souhaite être un acteur actif de l'emploi et contribuer à celui des personnes qui en sont notamment le plus éloignées.

### **Quels sont les retours de votre organisation sur son engagement au sein d'un projet expérimental ? A-t-elle déjà participé à des démarches similaires ?**

Les retours sont très positifs. Ils encouragent l'UNAPL à s'intéresser davantage à la problématique de l'emploi dans les territoires notamment via une meilleure visibilité des entreprises libérales et de leurs représentations au niveau local.

## PERCEPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

**Quelle est la perception de votre organisation de la mise en œuvre de l'expérimentation sur les territoires et au niveau national ?**

Notre perception est très positive, les territoires sont des terrains fertiles d'initiatives et de volontés qui ont souvent besoin d'un catalyseur tel la mise en œuvre de l'expérimentation pour être mobilisés et pour sortir du travail en silos. Le pilotage double (à l'échelle nationale et à l'échelle territoriale), les échanges réguliers qui remontent au Conseil d'administration montrent le travail soutenu de préparation et de suivi à ces deux niveaux. Ils participent pleinement à la montée en charge de l'expérimentation.

**L'expérimentation contribue à un ensemble de politiques publiques et dynamiques sociétales : transition écologique, cohésion sociale, management inclusif, accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, coopération territoriale, montée en compétences des personnes, égalité entre les femmes et les hommes... Quelle appréciation votre organisation a-t-elle des possibles externalités sur ces thématiques ?**

Les externalités d'une politique sont souvent difficiles à évaluer, invisibilisées par les outils traditionnels de mesure de la valeur, mais leur réalité ne fait pas de doute et participent au-delà de la sphère marchande à l'attractivité d'un territoire, à sa qualité de vie et au bien-être de ses habitants.

L'UNAPL et les entreprises libérales dont le service de confiance va au-delà de la simple prestation jugent bénéfiques les retombées des actions publiques portées par les thèmes cités.

## PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION

**Quels sont, selon-vous, les enseignements de l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée ?**

1. le travail partenarial dans les territoires au service de l'emploi et de la cohésion sociale,
2. la mise en valeur de l'économie sociale et solidaire,
3. l'importance de l'accompagnement de proximité,
4. les enjeux inclusifs de l'expérimentation (égalité hommes femmes, handicap, etc.).

**Dans le contexte des politiques de l'emploi actuelles, quelles évolutions des politiques de lutte contre le chômage d'exclusion pourraient être préconisées ?**

Une attention aux questions d'égalité hommes femmes au-delà de la sphère du marché du travail et l'axe de la formation pour les plus jeunes.



Retrouvez l'intégralité du bilan de l'expérimentation sur [bilan.etclid.fr](https://bilan.etclid.fr)